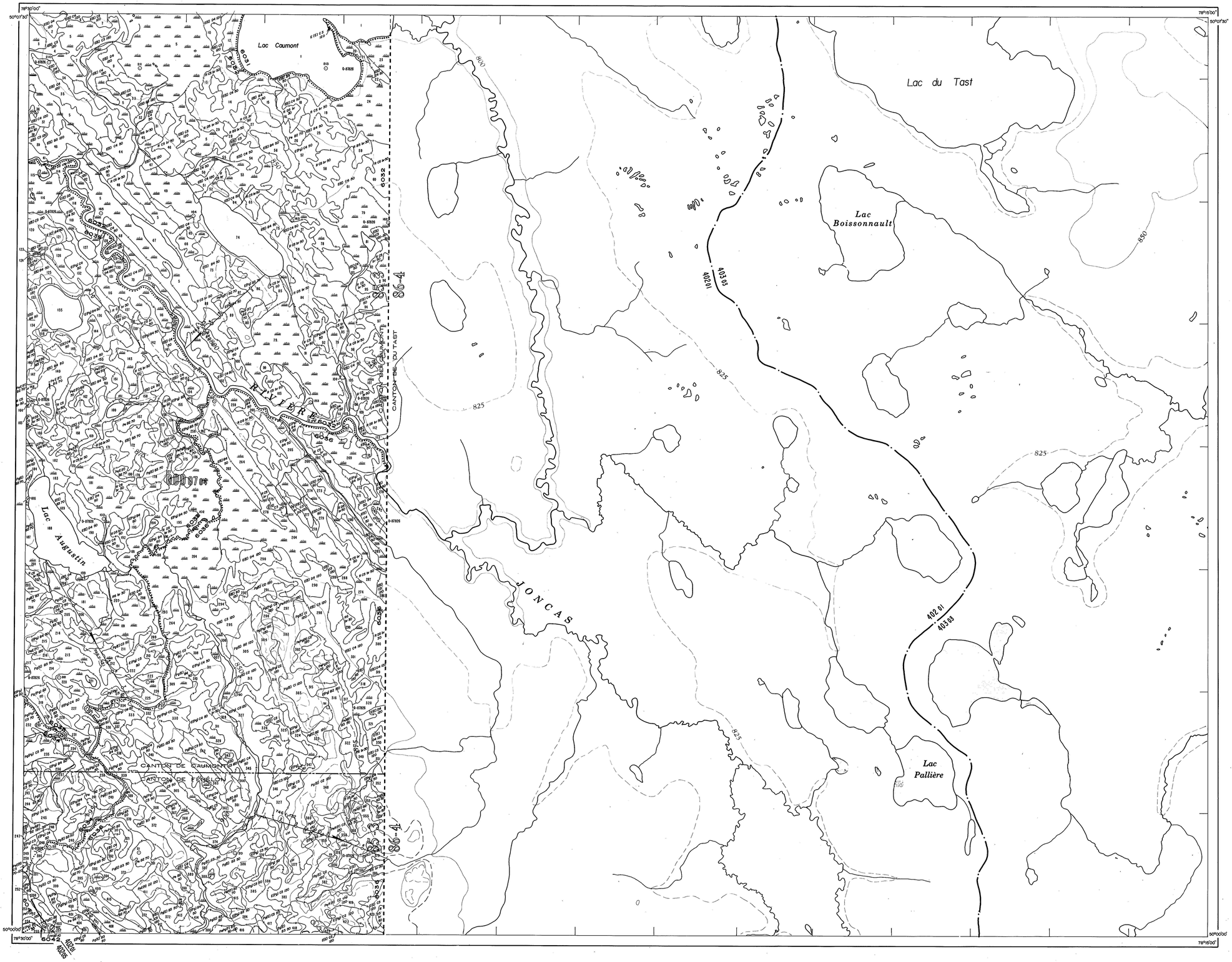

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50,000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — , bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— 1 sapin et/ou épinette blanche
— 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— 3 pin blanc et/ou pin rouge
— 4 pin gris
— 5 pin gris
— 6 thuya (cèdre)
— 7 mélèze
— 8 peuplier
— (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse.)
— — 1 épinette noire
— — 2 mélèze
— — 3 peuplier
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin gris
— — 6 pin rouge
— — 7 sapin et/ou épinette
— — (plantation épinette blanche)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — 1 thuya (cèdre)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 4 pin gris
— — 5 pin rouge
— — 6 peuplier
— — 7 mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portie resineuse)
— — — avec épinette blanche
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cèdrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — 1 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 2 mélèze
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 4 pin rouge
— — 5 pin gris
— — 6 peuplier
— — 7 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — 1 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 mélèze
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge
— — 5 pin rouge
— — 6 pin gris
— — 7 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation).
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — 1 thuya (cèdre)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 pin blanc et/ou rouge
— — 4 pin rouge
— — 5 pin gris
— — 6 peuplier
— — 7 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Toutes feuillus	Toutes résineux
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg F2	F1 Pg (S)
— — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F2 Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F2 Pr (T)
— — — — — avec résineux	F1 S	F2 S (T)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F2 E (T)
Résineux à bouleaux blancs avec sapin	Bb S	Bb S (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (R)
— — — — — avec pin gris	Bb Pg	Bb Pg (R)
— — — — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr (R)
— — — — — avec résineux	Bb S	Bb S (R)
Mélangé à bouleaux jaunes avec résineux	BJ S	BJ S (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
Peuplement avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
Cédrière rouge résineuse	Cedr	Cedr (R)
Cédrière résineuse	Cr R	Cr R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (R)
— — sur station humide	M F1h	M F1h (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplement de peuplier
Cédrière rouge
Cédrière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation de peuplier
— — de bouleaux jaunes
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autres

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Chablis total
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche inventoriées: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 50 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Peuplement

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE			FORÊT ÉTAGÉE		
CLASSES		TIGES DE:	CLASSES		
10 (ans)	=	0-20 ans	70-50(ans)	=	30-70 (ans)
30	=	21-40	90-50	=	50-90
50	=	41-60	120-50	=	50-120
70	=	61-80	90-90	=	50-90
90	=	81-100	120-90	=	50-120
120	=	101 et plus	120-70	=	70-120

FORÊT MÉGIONNE

Je (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus intolérants majoritaire des tiges entre 0 et 60 ans. Autres peuplements majoritairement des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants majoritaire des tiges entre 60 et plus. Autres peuplements majoritairement des tiges entre 60 et plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		2 m	5 m	10 m	15 m	20 m	
		1	2	3	4	5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	F
Extrême	91 % et plus	E

Pente moyenne accourie de parcelles ou de peuplements.
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 183 C3 d2 50 m 6C
— — — — — —